

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SIAVV DU 13 Mars 2017- 19H00

Le Lundi neuf Octobre de l'an deux mil dix-sept à 19H00, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes du Vexin-Centre.

ETAIENT PRESENTS : **ABLEIGES** : Monsieur PELLETIER Patrick – Monsieur SERAIN Eric – **Le Perchay** : Monsieur CAMUS Martial - Monsieur ROBERT Christophe **SANTEUIL** : Monsieur DUTAT Didier – Monsieur RENAUD Alain - **COURCELLES SUR VIOSNE** : Monsieur RAULT Albert – Monsieur ROLLAND Jean-Louis **MONTGEROULT** : Madame COURTIN Monique - **CHARS** : Monsieur DAUVEL Jean-Claude –**BRIGNANCOURT** : Monsieur GALLOIS Gérard- **US** : Madame ANDOUVLIE Edith – Madame DUDEK Erika.

ABSENTS EXCUSES: **BOISSY L'AILLERIE** : Monsieur DUBRAY Paul - Monsieur DELTRUC Bernard– **BRIGNANCOURT** : Monsieur CRESPIEN Michel - **PONTOISE** : Monsieur SEIMBILLE Gérard – Madame FROMENTEIL Anne - **CHARS** : Monsieur GLEIZE Christophe **MOUSSY** : Madame VERBEKE Murielle - Monsieur VERBEKE Jean-Pierre. - **OSNY** : Madame DUFLOS Muriel- Monsieur PINQUET Jean-Claude- **MONTGEROULT** : Monsieur Mateos Alain.

POUVOIRS :

Monsieur PINQUET donne pouvoir à Monsieur PELLETIER.
Monsieur MATEOS donne pouvoir à Madame COURTIN.

Ordre du jour

- **Orientation Gémapi.**
- **Partenariat avec le SIARP.**
- **Avancement de l'étude de faisabilité du marché de restauration.**
- **Etat des comptes du Syndicat.**
- **Questions diverses.**

Monsieur Pelletier ouvre la séance à 19h05.

I/ Orientation Gémapi.

Les différentes réunions avec les six intercommunalités et nos différents partenaires (AESN, PNR, DDT) ont conclu à une préconisation de la fusion entre la Viosne et le Sausseron. Dans un souci de neutralité et afin d'obtenir des garanties juridiques, Monsieur Poncelet a rédigé un cahier des charges destiné à l'élaboration d'une étude de gouvernance qui permettra à un bureau d'études (composé d'avocats et de techniciens) d'accompagner la création de la nouvelle structure (rédaction des statuts, organisation financière et budgétaire). Un premier appel d'offres lancé début septembre n'a reçu aucune réponse dans les délais légaux, seul un bureau d'études a fait une proposition hors délais, c'est pourquoi Monsieur Poncelet va réitérer un appel d'offres. Le devis proposé s'élevait à 33000 euros TTC et sera financé à 80% par l'AESN. Dans le cadre de l'orientation « Gémapi », le Président propose de voter pour la réalisation de l'étude de gouvernance. Les membres présents acceptent à l'unanimité.

II/ Partenariat avec le SIARP.

Le SIARP qui collabore depuis plusieurs années avec des étudiants de l'institut « Pierre et Marie Curie » quant à la réalisation d'analyses d'eau physico-chimiques (métaux lourds et solvants) et biologiques (relevés sur les micro-invertébrés) propose de développer ce partenariat avec le SIAVV. Sachant qu'un financement de l'AESN est possible, Monsieur Poncelet explique qu'il serait important de concentrer ces actions sur les tronçons qui vont bénéficier de travaux de restauration (analyses prélevées avant et après) afin de pouvoir qualifier les répercussions écologiques sur les actions menées par le syndicat. Monsieur Pelletier explique que les cinq communes en aval de la Viosne adhèrent déjà au SIARP et propose de voter ce partenariat qui est accepté à l'unanimité par les délégués du Conseil Syndical.

III/ Avancement de l'étude de faisabilité du marché de restauration.

Le marché obtenu par « Hydrosphère » a été notifié en Mars dernier, un premier comité de pilotage a eu lieu en Avril. Cet été, Monsieur Poncelet a rencontré et informé les riverains concernés par nos quatre projets de restauration. Un second « copil » a eu lieu le 09 Octobre au cours duquel le bureau d'études nous a présenté à la fois son diagnostic et les différents scénarios possibles pour mener à bien ces projets de restauration. A la volonté des participants de la réunion (SIAVV, AESN, AFB, maires et délégués des communes, Conseil Départemental, Fédération de Pêche, Entente Oise-Aisne, DDT), le bureau d'études Hydrosphère devra étoffer ses propositions de scénarios pour qu'ils puissent être retenus en Décembre 2017.

IV/ Etat des comptes du Syndicat.

Madame Caroline Ducly distribue aux délégués un état comparatif des dépenses et recettes du syndicat arrêté au 09/10/2017. Il n'y a pour le moment aucun dépassement budgétaire.

V/ Questions diverses.

a/ Site internet :

Le site internet créé par Rémi Poncelet est régulièrement mis à jour, Monsieur Gallois propose de nous prêter quelques cartes postales anciennes de la Viosne afin d'alimenter un onglet « Histoire ».

b/ Projet pédagogique :

Le syndicat souhaite faire découvrir aux enfants le rôle et l'importance de la rivière dans notre environnement. Après autorisation de l'inspection académique, des interventions de nos agents pourraient avoir lieu dans les classes de CM1-CM2 des écoles du Vexin afin de sensibiliser les enfants aux richesses naturelles de notre région et de leur faire connaître la rivière « Viosne », sa faune et sa flore. Les membres présents votent à l'unanimité la réalisation de ce projet pédagogique.

c/ Intervention à Osny :

Rémi Poncelet présente les travaux qui ont été réalisés récemment sur la Viosne à Osny sur la propriété de Madame Wattelet. En effet d'énormes buses installées dans le cours d'eau et écrasées sous le passage de camions lors de l'évacuation de gravats de chantier, il y plusieurs années, étaient restées en l'état et ne permettaient plus le passage naturel de la rivière. Une pelle de huit tonnes a

été louée plusieurs jours afin de permettre à Monsieur El Amami, notre technicien, d'extraire les buses en fonte de plusieurs tonnes. Pour ce faire, il a fallu décaisser le terrain puis le niveler, un cours d'eau avec des méandres a été créé comme à son origine, redonnant ainsi du courant et rétablissant la continuité écologique. L'AESN ne financera plus à l'avenir les locations de pelles même si elles sont incluses dans un projet de restauration car elle préconise la sous-traitance plus que le travail en régie ; Patrick PELLETIER propose d'avoir une réflexion sur l'investissement d'une petite pelle dans les prochains mois.

Aucune autre question diverse n'est observée. La réunion est close à 20h00.

Le Président,
Patrick Pelletier

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.